

Marie BELS

Mail :

marie.bels@orange.fr

Fichier(s) associé(s) :

 [Bibliographie/Publications](#)

 [Résumé de la thèse](#)

Thèse soutenue le 14 mai 2013 : Docteur en Architecture, Université Paris-Est, ED "Ville, Transports et Territoires", sous la direction de Yannis Tsiomis

Laboratoire d'accueil : ACS XIXe-XXIe s. (ENSA Paris-Malaquais)

Titre : "Les grands projets de la justice française : stratégies et réalisations architecturales du ministère de la justice (1991-2001)"

Résumé

En 1991, le ministère de la Justice français engage un vaste programme de construction de nouveaux palais de justice et d'agrandissements de bâtiments historiques. Plus de vingt-cinq opérations seront mises en oeuvre en l'espace de dix ans, ce qui représente, en surface, la moitié de ce qui a été construit durant tout le XIXe siècle. A la modernisation indispensable des conditions de travail de ses fonctionnaires, la Chancellerie ajoute une forte demande de monumentalité, afin de renouveler l'image de l'institution que les cités judiciaires de la période précédente auraient contribué à banaliser. La logique de l'équipement caractéristique de l'organisation et du déroulement des concours se combine alors avec une logique de grands projets, dans laquelle la capacité de création des architectes est sollicitée directement. Après avoir examiné les conditions programmatiques et symboliques de la commande, nous analysons dans le détail les rendus de concours de la dizaine d'opérations neuves importantes et, plus rapidement, les petites opérations neuves et les agrandissements de bâtiments historiques significatifs. Nous verrons alors comment les nouveaux dispositifs qui se mettent en place, en termes d'espace et de composition architecturale, contribuent à faire évoluer la typologie, à modifier les repères symboliques, et à promouvoir d'autres formes d'organisation et de représentation de l'institution judiciaire.

Mots clés : Palais de justice . Cités judiciaires . Concours d'architecture . Monument . Equipement . Ministère de la Justice . Institution judiciaire . Espace public. Représentation architecturale . Image architecturale .

Abstract

In 1991, the french Ministry of Justice launched a vast program of new Court buildings and enlargement of historical ones. In ten years, more than twenty five projects will be started, representing half of what had been built during the entire XIXth century surface-wise. To the much needed modernization of the working conditions of its civil servants, the Ministry adds a strong request for monumentality in order to renew the image of the institution which the judiciary cities of the previous period had contributed to banalize. The buildings' own logic, inherent to such competition, combined with typical large projects dynamic, directly appealed to the architect creativity. After looking into the programming and symbolic conditions of the command, we analyze in detail the rendering of the ten most important new building in competition, then in lesser details the smaller operations and the enlargement of some of the more remarkable old buildings. We will then see how the new game plan that comes into line in term of space use and architectural composition, contributes to renew the typology, to set up new symbolic systems and to promote new organizations leading to a new representation of the judiciary.

Key words : Hall of Justice. Judiciary cities. Architectural competition. Monument. Equipment. Ministry of

Justice. Judiciary institution. Public space. Architectural representation. Architectural image

Titre universitaire

1991 : diplôme d'architecte, Institut Universitaire d'Architecture de Venise

Publications (sélection)

Ouvrage

Sur les traces de Ledoux, Éditions Parenthèses, Marseille, novembre 2004, 200 p.

Catalogue d'exposition

Autour du Palais. L'histoire en chantier, Catalogue de l'exposition réalisée en collaboration avec Nuria Nin, archéologue de la Ville, au Palais de Justice d'Aix-en-Provence, à l'occasion des Journées du Patrimoine 1997. Publication de l'ARPA, (Association pour la Restauration et la Sauvegarde du Patrimoine Aixois), en collaboration avec le Ministère de la Justice et le Ministère de la Culture, 1997, 50 p.

Traduction de l'italien

Mario Botta : Ethique du bâti, Editions Parenthèses, Marseille, mai 2005, 150 p. (*Etica del costruire*, Editori Laterza, Roma, 1996).
